

SECTION DU C.C.A.S. DE MOLINGHEM
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du
25 mars 2024

Date de convocation : le 19 mars 2024

Objet :
Etats des cessions et acquisitions
réalisées durant l'année 2023

Votes pour : 7
Vote contre : 0
Abstention : 0

L'an deux mil vingt-quatre, les vingt-cinq mars, à dix-neuf heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la section de MOLINGHEM, légalement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Marie-Paule CLAREBOUT, Présidente de la section du Centre Communal d'Action Sociale de MOLINGHEM.

Etaient présents : Mme Marie-Paule CLAREBOUT – M. Éric HEUGUE – Mme Micheline DAUTRICHE – Mme Dorothee CHAVATTE – Mme Yvonne BOUCHEZ – Mme Claudine LEGRAND – M. Didier MARLES, formant la majorité des membres en exercice.

Madame Yvonne BOUCHEZ est nommée secrétaire.

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la section de Molinghem,

PREND ACTE et ne formule aucune remarque sur les états des cessions et des acquisitions réalisées durant l'année 2023 par le C.C.A.S. :

Etats néants.

Délibération affichée le **04 AVR. 2024** article L. 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Certifiée exécutoire compte-tenu
De la transmission en Sous-Préfecture
et de la publication électronique
le **04 AVR. 2024**

Le secrétaire de séance,



Yvonne BOUCHEZ



La Présidente,

Marie-Paule CLAREBOUT

